

Les Travailleurs de la SOGUIPAH

Réf : 006/TS/2021

Diécké, le 25 novembre 2021

A Monsieur le Directeur Général de la SOGUIPAH

Objet : Préavis de grève

Monsieur,

Nous venons très respectueusement auprès de votre haute autorité, vous soumettre ce qui suit, sachant que :

- 1- Les ressources générées par tous les travailleurs de la SOGUIPAH leur sont spoliées et sont au bénéfice d'une minorité des travailleurs d'une part et celui des personnes extérieures à notre entité d'autre part ;
- 2- La paupérisation de la grande majorité des travailleurs reste aujourd'hui une situation très préoccupante ;
- 3- La détérioration des relations de travail avec divers partenaires :
 - Planteurs,
 - Transporteurs,
 - CNSS, etc., devient de plus en plus préoccupante et inquiétante ;
- 4- Des courriers adressés au Secrétaire Général du Syndicat des travailleurs de la SOGUIPAH dont vous avez été ampliatraire sont restés sans aucune suite; nous sommes dans l'obligation d'aller en grève conformément à l'esprit des articles **431.1, 431.4 et 431.5** du code de travail en vigueur en République de Guinée et ce, jusqu'à la satisfaction de nos points de revendications ci-dessous à compter du **mardi 07 décembre 2021** ;
 - 1- Mise en place d'un calendrier annuel de paie ;
 - 2- Révision à la hausse de la grille salariale et réactualisation du texte réglementaire datant de 1994 ;
 - 3- Révision à la hausse des contributions pour les décès des travailleurs et leurs ayants droit ;
 - 4- Mise en place d'un magasin de denrées alimentaires pour les travailleurs ;
 - 5- Reprise des prises en charge médicale ;
 - 6- Révision à la hausse des frais de transport pour les évacuations sanitaires et les frais ambulatoires ;
 - 7- Dotation de la pharmacie du Centre Médical en produits pharmaceutiques adéquats ;
 - 8- Dotation en équipements de protection de travail au garage, dans les usines et dans les plantations industrielles (Bottes, Imperméables, Casques, Gants, Paires de sécurité, etc.) ;